

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Décision du 20 décembre 2018

portant désignation des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré
placé auprès du premier président de cour d'appel de Versailles

NOR : JUS B 18 357 88 S

Le premier président de la cour d'appel de Versailles,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Versailles en date du 7 décembre 2018,

Décide :

Article 1

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Versailles :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Le Syndicat national C.G.T des Chancelleries et Services Judiciaires	-BAUDET Julie, greffière au tribunal de grande instance de Nanterre -THEILLARD Joël, adjoint administratif placé, service administratif régional, cour d'appel de Versailles	-DUTEMPS Dominique, directeur des services de greffe au tribunal de grande instance de Versailles - BILLY Henri-Ferréol, directeur des services de greffe placé, service administratif régional, cour d'appel de Versailles
La fédération INTERCO-CFDT	-DERRIEN Arnaud, greffier à la cour d'appel de Versailles -LAUTIER Alexandra, greffière au tribunal de grande instance de Pontoise	-THIBAUDEAU Sylvie, adjointe administrative au tribunal de grande instance de Versailles -BESSEAU Michel, directeur des services de greffe au tribunal de grande instance de Versailles
Le Syndicat national C JUSTIE	-DELANOE Nadine, adjointe administrative à la cour d'appel de Versailles	-CARLI Marie, adjointe administrative à la cour d'appel de Versailles
Le syndicat des greffiers de France –Force Ouvrière	-LEMARE Dominique, greffier au tribunal de grande instance de Pontoise	-BACICHI Thierry, greffier au tribunal de grande instance de Pontoise
L'union Nationale des Syndicats Autonomes des Services Judiciaires	-RICHARD Alain, adjoint administratif au tribunal de grande instance de Nanterre	-MAREVILLE Gilles, greffier à la cour d'appel de Versailles

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Versailles, le décembre 2018.

20 DEC. 2018

Le premier président,

